

**BORDEREAU DES PIÈCES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Signature de la Charte de l'arbre et du paysage du Conseil Départemental de l'Aude.
2. Constitution de groupements de commande avec la Communautés de communes du Limouxin.
3. Détermination des dates d'ouverture des commerces le dimanche durant l'année 2025.
4. Détermination du prix de vente du livre biographique de Romain LEMOINE DUJARDIN-BEAUMETZ : « Marie PETIET, artiste peintre (1854-1893) ».
5. Attributions de subventions – Règlement façades.
6. Attributions de subventions exceptionnelles.
7. Attributions de subventions aux Associations Sportives 2024.
8. Attributions de subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.
9. Demande de subvention auprès de l'ÉTAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2024)
Travaux de rénovation de la Place de la République à LIMOUX.
10. Demande de subvention auprès de l'ÉTAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
Travaux de restauration de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX – 1^{ère} phase réfection portail d'entrée et façade Est.
11. Demande de subvention auprès de l'ÉTAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
Création de la Maison de Justice et de droit.
12. Demande de subvention auprès de l'EUROPE au titre du FEDER.
Création d'un Ilot de fraîcheur et de revitalisation urbaine Rue Barberouge à LIMOUX.
13. Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE.
Cœur de village - Aménagements d'espaces publics dans les quartiers prioritaires de la Ville.
14. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.
15. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE dans le cadre du Festival NAVA 2025.
16. Demande de subvention auprès de l'ÉTAT, dans le cadre de la 23^{ème} Edition de l'Opération « Bonne Conduite ».

17. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation des « Concerts à l'Auditorium » 2025.
18. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'Organisation du Festival « Un été à la belle étoile 2025 ».
19. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre du Fonds Vert.
Appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité pour la création d'un atlas de la biodiversité
20. Contribution financière Commune de LIMOUX / ENEDIS SA
Extension du réseau public de distribution d'électricité 6 Rue Blériot à LIMOUX.
21. Avenant n° 1 - Contrat 2^{ème} Génération Commune de LIMOUX / Région OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée
Organisation du partenariat entre la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, la Commune de LIMOUX, la Communauté de Communes du LIMOUXIN et le Pôle d'Equilibre Territorial Rural (P.E.T.R.) de la Vallée de l'Aude.
22. Convention Commune de LIMOUX / Archives Départementales de l'Aude
Régularisation du dépôt des archives de la commune aux Archives départementales de l'Aude.
23. Convention Commune de LIMOUX / Association "Cinem'Aude-VAP"
Concession d'utilisation des locaux et des installations du cinéma l'Elysée.
24. Modification du tableau du personnel avec effet du 17 Octobre 2024.
25. Régime Indemnitare
26. Rapport sur la Dotation de Solidarité Urbaine - Année 2023.
27. Rapport annuel du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple des Eaux du Limouxin - Année 2023.
28. Rapport annuel de la Communauté de Communes du Limouxin - Année 2023.
29. Rapport annuel sur le Service Public de Distribution d'Energie Electrique - Année 2023.
30. Rapport annuel de la Convention de Concession pour le Service Public de Distribution de Gaz - Année 2023.
31. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Elimination des Déchets - Année 2023.
32. Rapport annuel sur la Délégation du Service Public de la production d'Eau Potable – Année 2023.
33. Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de l'Eau – Année 2023.

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/1

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPARTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPARTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Domaines de compétences par thème

Sous-Domaine : Environnement

Objet : Signature de la Charte de l'arbre et du paysage du Conseil Départemental de l'Aude.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la « Charte de l'arbre et du paysage » du Conseil Départemental de l'Aude, adoptée le 19 Octobre 2023 par son assemblée délibérante ;

Vu la demande du Conseil Départemental de s'engager à ses côtés dans la préservation du patrimoine arboré et des paysages audois ;

Considérant que dans le contexte de dérèglement climatique actuel, l'arbre joue un rôle majeur pour notre environnement, en remplissant des fonctions écologiques, climatiques et paysagères essentielles et qu'il est primordial d'agir collectivement ;

Considérant qu'en signant la « Charte de l'arbre et du paysage » du Conseil Départemental de l'Aude, la collectivité s'engage à :

- Favoriser la préservation et la prise en compte de l'arbre et du paysage dans les politiques publiques ;
- Mettre en œuvre les préconisations énoncées dans la charte à l'échelle du territoire de la collectivité en :
 - Prenant soin des arbres existants, dans le cadre de leur gestion, par des interventions dans les règles de l'art, respectueuses du végétal et de la biodiversité ;
 - Protégeant les arbres existants au cours des chantiers à proximité ;
 - Développant une démarche d'augmentation du patrimoine arboré par des plantations qualitatives ;
 - Communiquant sur la thématique de l'arbre et du paysage auprès des citoyens et en les sensibilisant sur la nécessité de les sauvegarder.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la « Charte de l'arbre et du paysage ».
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier et notamment la Charte.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/2

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Institutions et vie politique

Sous-Domaine : Intercommunalité

Objet : Constitution de groupements de commande avec la Communautés de communes du Limouxin.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre ROUQUAIROL

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 dite Engagement et proximité a consacré expressément les groupements de commande entre EPCI et communes membres dans le but de les favoriser.

Lorsqu'un groupement de commandes est constitué entre des communes membres d'un même établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, celles-ci peuvent confier à titre gratuit à l'EPCI, par convention, la charge de mener tout ou partie de la procédure de passation ou de l'exécution d'un ou de plusieurs marchés publics au nom et pour le compte des membres du groupement, indépendamment des compétences de l'EPCI et même si ce dernier n'est pas membre du groupement.

Vu l'article L 5211-4-4 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de communes du Limouxin et notamment son article 6 ;

Vu l'article 2113-6 du Code de la commande publique ;

Considérant l'opportunité pour la commune de recourir à des groupements de commandes dans le cadre de marchés de fournitures courantes et de prestations de service ;

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE la convention constitutive de groupement de commandes désignant la Communauté de Communes du Limouxin comme coordonnateur du groupement.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- ADHERE au groupement de commandes.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2025/3

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Autres domaines de compétences

Sous-Domaine : Autres domaines de compétences des communes

Objet : Ouverture des commerces les dimanches de l'année 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Elodie GARCIA

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire expose que l'article 250 de la loi Macron n° 2015-990 du 6 Août 2015 « pour la croissance et l'activité » prévoit d'augmenter « les dimanches d'ouverture exceptionnelle soumises à l'autorisation du Maire » de cinq dimanches à douze dimanches, sachant que la liste des dimanches doit être arrêtée avant le 31 Décembre, pour l'année suivante.

Il indique que l'article L 3132-26 du Code du travail modifié par cette loi précise que la décision du Maire doit être prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

Considérant qu'avant d'établir cette liste définitive de dates d'autorisation d'ouverture dominicale pour l'année 2025, une concertation a été menée auprès des professionnels afin de connaître leur choix sur ces dates et après avis de l'Union des Commerçants et Artisans de Limoux et des entreprises distributrices de véhicules à LIMOUX.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- EMET un avis favorable, sous réserve de l'accord de la Communauté de Communes du Limouxin, à l'ouverture hebdomadaire des commerces pour l'année 2025 :
 - Durant 7 Dimanches pour les commerces en détail de la Commune, toutes branches d'activités confondues, excepté les entreprises distributrices de véhicules, soit :
 - ✓ Le dimanche 9 Mars 2025 (Sortie de toutes les bandes de Carnaval),
 - ✓ Le dimanche 25 Mai 2025 (Fête des Mères),
 - ✓ Le dimanche 15 Juin 2025 (Fête des Pères),
 - ✓ Les dimanches 7, 14, 21 et 28 Décembre 2025.
 - Durant 5 dimanches pour les entreprises distributrices de véhicules, soit :
 - ✓ Le dimanche 19 Janvier 2025,
 - ✓ Le dimanche 16 Mars 2025,
 - ✓ Le dimanche 15 Juin 2025,
 - ✓ Le dimanche 14 Septembre 2025,
 - ✓ Le dimanche 12 Octobre 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire,


Pierre ROUQUAIROL

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/4

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPARTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPARTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Divers

Objet : Détermination du prix de vente du livre biographique de Romain LEMOINE DUJARDIN-BEAUMETZ : « Marie PETIET, artiste peintre (1854-1893) »

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Dans le cadre du développement et de la promotion du Musée PETIET, le Conseil :

- FIXE à 10 €uros le prix de vente du livre biographique de Romain LEMOINE DUJARDIN-BEAUMETZ : « Marie PETIET, artiste peintre (1854-1893) ».

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/5

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Attribution de subvention – Règlement façades

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire indique que par délibération en date du 16 Mars 2021, reçue en Préfecture de l'Aude le 19 Mars 2021, le conseil a adopté le règlement municipal d'aide à la réfection des façades.

A ce titre il propose l'attribution des subventions ci-dessous :

Réunion du 01/07/2024

Demandeur	Société	Autorisation	Adresse	Coût des travaux	Taux subvention	Montant subvention attribuée
Mr ARM Sylvain	SCI LIMAXX	N° 0112062200080	9-11 rue Jean Jaurès	67 404,56 €	80 %	20 000,00 € (Plafond Règlement)
Mme AZOUM Yamina	X	N° 0112062200105	34 rue Saint Martin	21 802,00 €	55 %	11 991,10 €
Mr THIJS Diederik	X	N° 01120620H0025	13 rue des Remparts	13 492,16 €	80 %	10 793,73 €
Mr DOCK Henrik	X	N° 0112062400049	14 rue Bourrierie	18 428,81 €	55 %	10 135,85 €
Mme ALEX Céline	X	N° 0112062300145	37 rue Anne-Marie Javouhey	26 515,18 €	80 %	20 000,00 € (Plafond Règlement)
Mr REZAEI Alireza	X	N° 0112062400006	80 rue Saint Martin	30 557,40 €	80 %	20 000,00 € (Plafond Règlement)
Mr BENSENNA Moloud	X	N° 0112062400081	49 rue Petiet	13 388,10 €	55 %	7 363,46 €
Mr LIBOUREL Benoit	X	N° 0112062200222	8 Place de la République	18 130,39 €	80 %	14 504,31 €
Mr DELMAS Serge	X	N° 0112062400052	36 rue Barberouge	41 357,11 €	55 %	20 000,00 € (Plafond Règlement)
Total Travaux				251 075,71 €	Total Aides Mairie	134 788,44 €

Réunion du 29/07/2024

Demandeur	Société	Autorisation	Adresse	Coût des travaux	Taux subvention	Montant subvention attribuée
Mr PORTA Roger	X	N° 0112062200113	21 rue de la Mairie	29 745,23 €	55 %	16 359,88 €
Mr SARDA François	X	N° 0112062400013	25 rue Maurice Lacroux	73 707,72 €	55 %	20 000,00 € (Plafond Règlement)
Total Travaux				103 452,95 €	Total Aides Mairie	36 359,88 €

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord à l'attribution des subventions présentées ci-dessus par Monsieur le Maire dans le cadre du règlement municipal d'aide à la réfection des façades.
- DIT que la dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Principal de l'Exercice 2024 - Chapitre 65 - Article 6574 - Fonction 8249.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/6

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPARTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPARTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Attribution de subventions exceptionnelles versées aux Associations d'un montant global de 9 850,00 Euros
Exercice 2024

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Considérant les objectifs généraux des politiques publiques de la Commune notamment en matière de soutien aux acteurs locaux et sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil décide d'octroyer diverses subventions exceptionnelles à hauteur de 9 850,00 Euros au bénéfice des Associations désignées ci-dessous :

Désignation	Fonction	Montant Subvention Exceptionnelle	Objet
Association « Ca Danse »	325 8	900,00 €	Participation à la finale de la compétition Dance Aréa Compétition
Association « Les Archers de Limoux »	325 8	1 000,00 €	Participation aux frais de fonctionnement
Association Club d'Athlétisme	325 8	450,00 €	Participation aux frais de fonctionnement
Association Les Amis du Musée du Piano	314 1	1 500,00 €	Participation à la semaine de découverte des apprentis en Métier d'Art au Musée du Piano
Comité de Limoux - FNACA	024	1 000,00 €	Participation au 56 ^{ème} congrès Départemental du 26 Octobre 2024
Association La voie Rêvée	024	1 500,00 €	Participation aux frais de fonctionnement
Union des Commerçants et Artisans de Limoux	52 1	2 500,00 €	Participation aux frais de fonctionnement
Air Art Studio Limoux	325 8	1 000,00 €	Participation aux frais engagés dans le cadre du Championnat de France Pole Sports
TOTAL		9 850,00 €	

Dit que la dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Primitif Principal 2024 – Chapitre 65 – Article 65748.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/7

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Subventions aux sociétés sportives de la Commune pour la période 2024 – 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Aimé MUNOZ

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil, sur proposition de la Commission Sports, Loisirs, décide l'attribution de subventions ci-dessous aux sociétés sportives de la Commune pour la période 2024 - 2025 :

- Cercle des Nageurs Limouxins :	1 530,00 €uros
- Club de Badminton (L.B.H.V.) :	1 190,00 €uros
- Judo Club Limouxin :	3 050,00 €uros
- Athlétisme Club Limouxin :	2 500,00 €uros
- Tennis Club Limouxin :	2 200,00 €uros
- Club de Tennis de Table :	1 200,00 €uros
- Limoux Escrime Club :	2 000,00 €uros
- Club Limoux Yoga	290,00 €uros
- Fémina Club Limouxin (Jeu au flag) :	450,00 €uros
- Association Cyclisme Haute-Vallée de l'AUDE :	800,00 €uros
- Club de Karaté :	1 400,00 €uros
- Club Les Archers de Limoux :	600,00 €uros
- Société Limouxine de Tir :	200,00 €uros
- Club de Triathlon Duathlon	1 500,00 €uros

TOTAL = 18 910,00 €uros

Et dit que la dépense sera prélevée sur le Crédit inscrit au Budget Primitif Principal de l'exercice 2024 – Chapitre 65 – Fonction 325 8 – Article 65748 – « Subventions Autres Organismes ».

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/8

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Attributions de subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse
Budget Principal
Exercice 2024.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Aimé MUNOZ

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire indique, qu'au titre du Contrat Enfance Jeunesse 2024 l'intervention des associations, s'élève à la somme de 735,00 Euros, et propose l'attribution des subventions ci-dessous aux sociétés sportives ayant participé à cette opération.

Limoux Football Club	84,00 Euros
Judo Club Limouxin	168,00 Euros
Plongée sous-marine « Hippocampe Limoux	84,00 Euros
XIII Limouxin – Section des Jeunes	42,00 Euros
Union Sportive Limoux Haute-Vallée de l'Aude	84,00 Euros
Tir à l'Arc « Les Archers de Limoux »	84,00 Euros
Flag – Femina - Jeu au Flag	63,00 Euros
Entente Gymnique Limoux Haute-Vallée	84,00 Euros
Lutte Club Cathare	<u>42,00 Euros</u>

TOTAL : 735,00 Euros

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- DONNE son accord à l'attribution des subventions présentées ci-dessus par Monsieur le Maire dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.
- DIT que la dépense sera prélevée sur le crédit inscrit au Budget Principal de l'Exercice 2024 - Chapitre 65 - Article 65748 - Fonction 338 2.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2024/9

Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2024)
Travaux de rénovation de la Place de la République à LIMOUX.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Maxime BOT

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2022/16-1 en date du 12 Octobre 2022, reçue en Préfecture de l'Aude le 17 Octobre 2022, la commune a sollicité auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local une subvention dans le cadre des travaux de rénovation de la Place de la République.

L'Etat ayant rejeté cette demande au titre du programme 2023, il convient de redélibérer pour le programme 2024.

Il expose donc que dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine Limouxin, dans l'intérêt du développement touristique de la ville et de l'amélioration du cadre de vie, la Place de la République nécessite des travaux de rénovation. Cette place historique est un lieu central de la ville pour les commerces, les habitants et les touristes.

En effet, étant en cœur de ville, elle s'intègre pleinement dans le projet de réaménagement des rues ainsi que dans le projet de cheminement touristique de la porte de la Goutine aux édifices remarquables de la petite ville tels que l'Eglise de l'Assomption ou le Musée du Piano.

Les travaux consistent à rénover les voies de circulation, remplacer les dalles dégradées et remplacer le mobilier urbain. Des pavés drainants enherbés, permettant l'infiltration des eaux de ruissellement, sont également prévus sur les deux travées de platanes.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 549 984,60 Euros Hors Taxes soit 659 981,52 Euros Toutes Taxes Comprises, y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et bureaux de contrôles.

Le Conseil, oui Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- SOLLICITE auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL 2024), une subvention la plus élevée possible dans le cadre des travaux de rénovation de la Place de la République à LIMOUX.
- APPROUVE le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES :**

- Installation de chantier et travaux préparatoires.....	89 130,00 €
- Revêtement	126 288,00 €
- Mobilier urbain.....	164 568,00 €
- Kiosque	30 000,00 €
- Eclairage.....	90 000,00 €
- Honoraires et missions annexes	<u>49 998,60 €</u>

TOTAL HT : 549 984,60 €

➤ **RECETTES :**

Subvention de l'ETAT (DSIL 2024) :	143 967,00 €
Subvention du Département :	109 000,00 €
Emprunt de la Commune de LIMOUX :	<u>297 017,60 €</u>

TOTAL : 549 984,60 €

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/10

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
Travaux de restauration de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX – 1^{ère} phase réfection portail d'entrée et façade Est.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine Limouxin et dans l'intérêt du développement touristique de la ville, l'Eglise de la Miséricorde située 9 rue des Augustins à LIMOUX nécessite d'importants travaux de rénovation.

En effet, ces travaux font suite à la mise en sécurité d'urgence des couvertures de la nef et d'une étude globale de restauration. L'église de la Miséricorde est en état de péril et doit être rapidement restaurée pour garantir sa stricte conservation. Cette intervention est la première étape de la restauration générale. Elle porte sur la restauration globale du porche d'entrée et de la façade Est.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 112 372,00 Euros HT (Dont 11 772 Euros honoraires de maîtrise d'œuvre et bureaux de contrôles) soit 116 867,20 TTC.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- SOLLICITE auprès de l'ETAT au titre au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), une subvention, la plus élevée possible, dans le cadre de travaux de restauration de l'Eglise de la Miséricorde à LIMOUX – 1^{ère} phase réfection portail d'entrée et façade Est.
- APPROUVE le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES** :

- Charpente couverture	30 000,00 €
- Maçonnerie - Enduits	68 100,00 €
- Honoraires et missions annexes – MOE	11 772,00 €
- Investigations complémentaires	<u>2 500,00 €</u>
<u>TOTAL HT</u> :	<u>112 372,00 €</u>

➤ **RECETTES** :

Subvention Etat (DSIL) sollicitée (40 %)	44 948,00 €
Subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'OCCITANIE accordée (40 %)	44 948,00 €
Fonds propres	<u>22 476,00 €</u>
<u>TOTAL</u> :	<u>112 372,00 €</u>

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

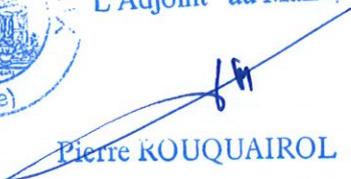
Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire,


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/11

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.
Création de la Maison de Justice et de droit.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN –
Madame Danièle LUQUET-PAGES

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Dans le cadre du renforcement de la présence des services publics sur notre territoire, et dans le prolongement des concertations menées depuis 2020 avec Madame la Présidente du Tribunal Judiciaire de Carcassonne et Madame la Procureur de la République, il est apparu opportun de réhabiliter l'ancien tribunal.

En l'absence de présence judiciaire de proximité, il convient de mettre à disposition des habitants un lieu permettant de prévenir la délinquance, une aide aux victimes et un accès au droit.

La création d'une maison de justice et du droit située au 18 rue du Palais, dont l'activité s'exercera au profit des habitants du bassin de population de Limoux semble opportune.

La Maison de la justice et du droit de Limoux sera un point d'accueil permanent pour l'information et l'orientation du public, elle mettra en œuvre des réponses alternatives aux poursuites pénales, en particulier pour lutter contre la petite et moyenne délinquance.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 400 000 Euros HT (dont 40 000 Euros HT d'honoraire de maîtrise d'œuvre et bureaux de contrôles) soit 480 000 Euros TTC.

Le Conseil, ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- SOLLICITE auprès de l'ETAT (DSIL), une subvention la plus élevée possible dans le cadre de la Création de la Maison de Justice et de droit à LIMOUX.
- APPROUVE le Plan de Financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES** :

- Réfection Toiture	80 000,00 €
- Mise en conformité électrique	35 000,00 €
- Mise en accessibilité du bâtiment	50 000,00 €
- Plomberie /chauffage	35 000,00 €
- Création de sanitaires	25 000,00 €
- Réfection des peintures	50 000,00 €
- Sécurité incendie	10 000,00 €
- Dispositif de sécurité	20 000,00 €
- Aménagement voirie extérieure	5 000,00 €
- Menuiseries	50 000,00 €
- Honoraires maitrise d'œuvre et bureau de contrôle (12%)...	<u>40 000,00 €</u>

TOTAL HT : 400 000,00 €

➤ **RECETTES** :

Subvention de l'ETAT (DSIL) sollicitée (40 %) :	160 000,00 €
Emprunt de la Commune de LIMOUX :	<u>240 000,00 €</u>

TOTAL : 400 000,00 €

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2024/12

Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'EUROPE au titre du FEDER dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée (A.T.I.)
Création d'un Ilot de fraîcheur et de revitalisation urbaine Rue Barberouge à LIMOUX.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

La Commune poursuit la réalisation d'un programme global d'aménagement et de mise en valeur des rues et des espaces publics du centre ancien. Après la Promenade des marronniers, la rue Jean-Jaurès, la rue des Augustins et la piétonnisation de la rue Saint Victor, Monsieur le Maire propose d'engager l'aménagement de la rue Barberouge.

En effet dans le cadre de l'aménagement des rues du cœur de ville, mise en valeur du patrimoine et mise en accessibilité des voiries et des équipements, la démolition d'un ilot insalubre a encouragé la commune à faire le choix de créer un ilot de fraîcheur végétal et ombragé en cœur de ville.

Ce projet permettra ainsi de créer une zone de rencontre et faire bénéficier les habitants d'une protection face aux chaleurs estivales.

Ce projet d'aménagement répond aux orientations stratégiques du Contrat de ville car il valorisera le fonctionnement urbain du quartier prioritaire. Il peut donc être pris en compte dans la programmation financière de l'Approche Territoriale Intégrée (A.T.I.) du Limouxin (Priorité d'investissement 4^e), dispositif lié au Contrat de ville permettant de mobiliser des subventions de l'Union Européenne sur le FEDER urbain (Fonds Européen de Développement Régional).

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE le programme des travaux de création d'un Ilot de fraîcheur et de revitalisation urbaine Rue Barberouge à LIMOUX : revêtement de la voirie, réhabilitation d'une friche et son coût prévisionnel de 639 062,00 Euros HT.
- SOLLICITE auprès de l'EUROPE, au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Fonds dont l'autorité de gestion est la Région Occitanie, une subvention à hauteur de 255 265 Euros, justifiée par l'intérêt de cet aménagement pour faciliter et sécuriser les mobilités douces dans l'accès au centre-ville, cette demande est présentée dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée (A.T.I.) du Limouxin.
- APPROUVE le plan de financement de cette opération qui se décompose de la façon suivante :

♦ **DEPENSES :**

Jardins : Création d'un ilot de fraîcheur

- Installation chantier :	4 500,00 Euros
- Démolitions :	6 000,00 Euros
- Terrassement :	40 000,00 Euros
- Sols :	20 000,00 Euros
- Maçonnerie :	65 000,00 Euros
- Serrurerie – Mobilier urbain :	65 000,00 Euros
- Aménagements paysagers :	85 000,00 Euros
- Eaux pluviales :	50 000,00 Euros
- Aléas :	16 775,00 Euros
- Honoraires :	<u>35 228,00 Euros</u>

TOTAL : 387 503,00 Euros

Rues : Revêtement de la voirie

- Installation chantier :	2 800,00 Euros
- Sols en colade :	215 000,00 Euros
- Aléas :	10 890,00 Euros
- Honoraires :	<u>22 869,00 Euros</u>

TOTAL : 251 559,00 Euros

TOTAL HT : 639 062,00 Euros

♦ RECETTES :

- Subvention EUROPE (FEDER Urbain (40 % sollicité)	255 265,00 Euros
- Subvention Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée (Contrat Bourg centre)	255 265,00 Euros
- Emprunt Commune de LIMOUX (20 %)	<u>128 532,00 Euros</u>

TOTAL : 639 062,00 Euros

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.

[Signature]
Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/13

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE
Cœur de village - Aménagements d'espaces publics dans les quartiers prioritaires de la Ville.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Monsieur le Maire rappelle que l'un des axes stratégiques du programme municipal est l'amélioration de la vie quotidienne pour tous les habitants, avec l'objectif de renforcer la mixité sociale et générationnelle de la population.

A ce titre, la place de l'enfant dans la ville doit donc être prise en compte dans la politique d'aménagement urbain, considérant que ce sont plus de 800 enfants de moins de 10 ans qui résident dans la Commune de Limoux.

Après la création de deux aires de jeux en 2021 et en 2023, la réalisation d'une aire de jeux dans le quartier prioritaire de la ville est projetée en 2025, dans le but de favoriser la cohésion sociale et d'améliorer le cadre de vie et l'habitat dans ce quartier.

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 62 500 €uros HT soit 75 000 €uros TTC.

Elle s'adressera à des enfants de 2 à 8 ans accompagnés par leurs parents.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- APPROUVE les aménagements d'espaces publics dans les quartiers prioritaires de la Ville.
- SOLLICITE une subvention auprès du Département de l'AUDE, dans le cadre du financement de ces aménagements, dont le coût est estimé à 62 500 €uros Hors Taxes.
- APROUVE le Plan de financement de l'opération qui se décompose de la façon suivante :

➤ **DEPENSES :**

- Installation de chantier	500,00 €
- Terrassement.....	8 000,00 €
- Clôtures.....	6 000,00 €
- Jeux	28 000,00 €
- Sol souple	15 000,00 €
- Mobilier	<u>5 000,00 €</u>

TOTAL HT : **62 500,00 €**

➤ **RECETTES :**

Subvention du Département (30 %) :	19 000,00 €
Emprunt de la Commune de LIMOUX :	<u>43 500,00 €</u>

TOTAL : **62 500,00 €**

- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire,


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/14-1

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée
Organisation de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.
8 Mars 2025

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur Maxime BOT

Vote pour : 29

Vote contre : 4

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil :

- SOLLICITE auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de la journée du Samedi 8 Mars 2025, consacrée aux Carnavals du Monde et dont l'objectif est de contribuer au soutien du commerce et de l'artisanat, étant précisé que le coût de la manifestation est estimé à 81 000,00 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL



DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX

Délibération n° 2024/14-2

Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE
Organisation de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.
8 Mars 2025

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur Maxime BOT

Vote pour : 29

Vote contre : 4

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil :

- SOLLICITE auprès du Département de l'AUDE, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de la journée du Samedi 8 Mars 2025, consacrée aux Carnavals du Monde et dont l'objectif est de contribuer au soutien du commerce et de l'artisanat, étant précisé que le coût de la manifestation est estimé à 81 000,00 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/15-1

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée
Festival NAVA 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

Vote pour : 31

Vote contre : 2

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Sur proposition de la Commission Arts, Culture, le Conseil :

- SOLLICITE de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de l'édition 2025 du Festival NAVA (Nouveaux Auteurs dans la Vallée de l'AUDE), dont le coût est estimé à 75 000,00 €uros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire.


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/15-2

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE
Festival NAVA 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

Vote pour : 31

Vote contre : 2

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Sur proposition de la Commission Arts, Culture, le Conseil :

- SOLLICITE auprès du Département de l'AUDE une subvention la plus élevée possible, dans le cadre de l'édition 2025 du Festival NAVA (Nouveaux Auteurs dans la Vallée de l'AUDE), dont le coût est estimé à 75 000,00 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint au Maire



Pierre ROUQUAIROL

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/16

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de l'ETAT
23^{ème} édition Opération « Code de Bonne Conduite ».

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil :

- SOLLICITE de l'ETAT une subvention, la plus élevée possible, dans le cadre de la mise en place, du 29 Septembre au 3 Octobre 2024, de la 23^{ème} édition de l'Opération « Code de Bonne Conduite », dont le coût est estimé à 8 500,00 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/17-1

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée
Organisation des « Concerts à l'Auditorium » 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur François KHOURY

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil :

- SOLLICITE auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre des « Concerts à l'Auditorium » 2025, concerts s'intégrant dans une programmation annuelle au profit d'un tourisme 4 saisons, étant précisé que le coût de la manifestation est estimé à 30 000 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire

Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

Délibération n° 2024/17-2

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de LIMOUX**

Séance du 16 OCTOBRE 2024
Convocation en date du 8 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize octobre à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Alain SIMON, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr Jean-Pierre TAILHAN à Mr Pierre ROUQUAIROL
Mr Yves GUIRAUD à Mr Alain LAPEYRE
Mme Anne-Marie COMBES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Caroline MARTY-FONTANET
Mme Mélanie BACH à Mme Sylvie GASPAROTTO
Mr Christophe BACHERE à Mme Danièle LUQUET-PAGES
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

Secrétaire : Mme Elodie GARCIA

Domaine : Finances locales

Sous-Domaine : Subventions

Objet : Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE
Organisation des « Concerts à l'Auditorium » 2025.

Intervenant (s) : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO –
Monsieur François KHOURY

Vote pour : 33

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 21 Octobre 2024

Le Conseil :

- SOLLICITE auprès du Département de l'AUDE, une subvention la plus élevée possible, dans le cadre des « Concerts à l'Auditorium » 2025, concerts s'intégrant dans une programmation annuelle au profit d'un tourisme 4 saisons, étant précisé que le coût de la manifestation est estimé à 30 000 Euros.
- DONNE délégation à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à cette opération et notamment la convention financière de partenariat à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme



Pour le Maire
et par délégation

L'Adjoint au Maire


Pierre ROUQUAIROL

Certifié exécutoire par
réception en
Préfecture, le :

18 OCT. 2024